Mairie de Naves



1, rue de l'hôtel de Ville 19 460 NAVES

Tél.: 05.55.26.60.16 mairiedenaves@gmail.com naves19.fr

Compte-rendu de la commission des affaires scolaires

Lundi 5 décembre 2022

<u>Présents</u>: ARNOULT Christiane, BETAILLOULOUX Marion, BOUILLAGUET Aurélie, SOUSA DOMINGOS Sarah, DUCLOUX Béatrice, DURAND Aurélie, GAUTIER Stéphanie, HEIDERICH Claudine, LACROIX Jean-Marc, MERCKX Michel, POMMET Pierre-Jean, POUCH Agnès, ROUSSEAU Béatrice, VALETTE Nathalie

<u>Excusés</u>: BEDESSEM Julia, BLOTTIERE Sara, BONFANTI Julie, BOUILLAGUET Aurélie, LAFOND Séverine, LONGY Hervé, PERONNE Céline, ROSA Isabelle.

Secrétaire de séance : HEIDERICH Claudine

Au préalable de la réunion, les membres présents ont visité la classe rénovée des CP et ont pu constater les travaux en cours avant la pose de l'ascenseur (semaine 51) qui desservira quatre niveaux, de la future salle des enseignants à la salle d'activités des maternelles.

Les enseignantes ont effectué un changement de représentation au sein de la commission des affaires scolaires : Stéphanie GAUTIER remplace Marie-Ange COMBES et Sarah DE SOUSA DOMINGOS remplace Séverine SOULARUE.

1. Point COVID-19

Le COVID est toujours présent au sein des équipes éducatives avec des absences à tour de rôle. Les enseignantes sont remplacées de temps en temps avec des va et vient. Michel Merckx déplore les conditions d'enseignements et comprend le mécontentement des parents.

Concernant le personnel municipal, un seul agent a été concerné par le COVID.

Les employés municipaux ont demandé des autotests qui sont arrivés et stockés en mairie dans le bureau d'Audrey.

2. Absences du personnel (éducatif et municipal)

Depuis la rentrée de septembre, le constat est de au moins 8 jours sans remplacement des enseignantes. Les enfants sont dans ce cas dispatchés dans les autres classes, si les familles ne peuvent pas les garder. Les sessions piscine loupées ne pourront pas être remplacées mais le possible a été fait par les enseignantes pour que ces enfants puissent aller à la piscine.

Une famille excuse sa fille pour le retard de ce lundi matin et voulait que sa fille mange à la cantine. Celleci s'est faufilée à la sortie de midi pour entrer dans l'enceinte de l'école et a mangé à la cantine. Michel Merckx rappelle l'application du règlement intérieur : si l'élève est absent le matin, il ne peut pas manger à la cantine car il est compté absent le matin. En revanche, l'enfant pouvait arriver en début de matinée avec retard.

Michel Merckx félicite le personnel municipal qui s'est organisé lors des arrêts de travail puisque tous les remplacements ont pu s'effectuer en interne et sans aucun remplacement extérieur. Les personnes qui ne sont pas à temps complet ont bénéficié d'heures complémentaires.

Une stagiaire a été présente pendant deux semaines à la garderie. Une autre va arriver à partir du 12 décembre.

3. Plantation de l'arbre de la laïcité

Un arbre de la laïcité sera planté par les élèves de CM1, dans la cour du haut le vendredi 9 décembre, à partir de 15h35. Deux autres arbres seront plantés un peu plus tard dans la cour du bas. Les emplacements devant être matérialisés par les services techniques.

4. Aide aux devoirs

Depuis la rentrée de Toussaint, l'organisation de l'aide aux devoirs s'est considérablement améliorée grâce à des bénévoles, Jocelyne PEBRE, Mme FAURE et Julia BEDESSEM. Mme MARTHON s'est également proposée récemment et les jours de présence seront partagés avec Jocelyne PEBRE.

Deux groupes ont été créés :

- <u>1^{er} groupe</u>: les élèves de CE2, CM1 et CM2 restent dans la salle en bas de 17h à 18h, avec une présence obligatoire jusqu'à 17h30. Léa RIGAUDIE, volontaire en service civique est donc accompagnée de Jocelyne et bientôt de Mme MARTHON.
- <u>2º groupe</u> : les élèves de CP et CE1, sont dans la salle libérée par les CP, avec présence obligatoire de 17h à 17h30, et encadrés par Julia les lundi et jeudi et le mardi par Mme FAURE.

Il n'y a plus d'aide aux devoirs les vendredis pour le 2ème groupe.

Les parents ont bien donné les autorisations mais beaucoup moins d'enfants viennent, probablement en raison de l'obligation de rester un temps minimum afin de ne pas perturber l'organisation.

5. Travaux

Demande des enseignantes :

- <u>Un porte-manteau</u> est demandé pour la classe de CM1, en proposant de faire deux niveaux avec celui existant des CE1.
- Chauffage à la cantine : refaire un chauffage cohérent sur l'ensemble du groupe scolaire
- <u>lumières</u>: des loupiotes sont manquantes dans la salle de jeux des maternelles
- Porte GS: la porte ne se ferme pas bien
- Néon : un des néons est à changer
- <u>Lavabo</u> : le bouton poussoir côté cantine est défectueux. Il semblerait que ce soit celui déjà changé récemment. L'eau coule constamment ;
- 2º tranche des travaux : lors de la dernière commission des affaires scolaires, la réfection des classes primaires était actée avant celle de maternelles. La classe de CM2 devait déménager à côté de la classe des CE2. Or, une autre possibilité de financement de gros travaux pour un montant de 500 000€ (coût de la rénovation des classes maternelles) est envisagée par les financeurs. La réponse ne sera apportée que fin janvier 2023.
- <u>Les travaux de réfection vers l'ascenseur et la salle des maîtres</u> seront faits en grande partie par les employés municipaux. Ceux-ci ont été accaparés jusqu'à maintenant par les aménagements de la salle polyvalente.

6. Questions diverses

Cantine: bruit

Michel MERCKX est bien conscient que le bruit est insupportable pour les enfants comme pour les agents municipaux. L'isolation devra être prévue dans les prochaines tranches.

L'expertise d'un spécialiste dans ce domaine, afin de faire un état des lieux et des propositions d'amélioration des locaux devra être faite avant tout engagement de réfection.

Des suggestions sont proposées : codage lumineux (lumière rouge que les agents déclenchent mais que les enfants peuvent s'amuser à déclencher), Jean-Marc LACROIX indique qu'un cloisonnement empêche de voir tout le monde, qu'il empêche les agents de bien circuler entre les tables car il réduit la superficie de la salle.

Un 3^e service ne pourrait être fait que si la pause déjeuner est de 2h. le service de car s'adapterait. La décision en revient en conseil d'école et à l'approbation de l'inspecteur d'académie.

Jean-Marc LACROIX n'est pas favorable à un self-service qui augmente le gaspillage, inadapté pour les plus petits et d'autre part, les enfants mangeraient trop vite.

La question de la modification des horaires avec une pause déjeuner de 2h sera posée en conseil d'école : pour voir avec les enseignants et avoir l'avis des parents. L'implication du personnel communal serait lui-aussi sollicitée.

<u>Pigeons</u> : des fientes de pigeons se retrouvent dans la cour. La mairie a fait appel à un louvetier, Hervé MIRAT, qui va venir, sans date à ce jour.

<u>Cérémonie du 11 novembre</u> : Claudine HEIDERICH regrette qu'il y ait eu si peu d'enfants lors de la cérémonie du 11 novembre et invite les enseignantes comme les parents à se mobiliser pour la prochaine. Elle rappelle que c'est également un défi du livret du civisme pour les élèves du CE2, CM1 et CM2.

<u>Livret du civisme</u>: c'est un outil qui doit vivre à travers les enseignants, parents et élus.

<u>Jouets</u>: toutes les classes n'auraient pas eu le document invitant les enfants et leurs parents à faire le tri des jouets afin d'en faire don à la Ressourcerie du Carnyx. Toutefois, les responsables de la Ressourcerie étaient satisfaits de la collecte des jouets qui seront remis en vente, à moindre coût.

C'est également un défi du livret du civisme que certains élèves ont pu faire valider le jour-même ou par la directrice.

<u>Cantine à 1€</u>: les nouveaux tarifs de la cantine prendront effet au 1^{er} janvier 2023. Un formulaire papier va être transmis aux familles afin de déterminer les tranches de coût. Afin de transmettre les informations de façon confidentielle, les parents pourront faire un envoi, soit avec l'adresse mail spécifiquement créée, soit par courrier en indiquant sur l'enveloppe « Cantine à 1€ ».

<u>Réunion commission cantine</u>: Christiane ARNOULT propose qu'une nouvelle pesée soit faite après les vacances de février afin de voir si le gaspillage a évolué ou pas. La commission cantine se réunira au préalable pour l'organisation. Ce qui permettra également de revoir les problèmes de bruit.

<u>Note complémentaire de Michel MERCKX, après réunion</u>: une demi-heure de ménage a été ajoutée en fin de journée aux agents afin de répondre à la demande de la directrice pour nettoyage journalier des tableaux, réglette et table devant, mobilier de la classe et estrade. Cette disposition a été mise en place depuis la rentrée de Toussaint avec une heure de travail supplémentaire pour deux agents municipaux.

La prochaine réunion de la commission des affaires scolaires aura lieu le mardi 24 janvier à 18h.